



Pose de la première pierre de la zone de libre-échange de Ben Guerdane en mars 2019

Le budget du ministère du Commerce vient d'être adopté par l'ARP avec 100 voix pour, 24 contre et 11 abstentions. Le montant global est de l'ordre de 1,951 milliard de dinars.

En réponse aux questions des députés, le ministre Omar Béhi a annoncé que la première pierre de la zone de libre-échange commerciale et logistique de Ben Guerdane sera posée en mars 2019. Elle s'étale sur 150 hectares. Notons que l'Etat a pris en charge la mise en place de l'infrastructure nécessaire de ce projet pour un coût de 33 millions de dinars. Et une société anonyme a été créée et chargée de la gestion du projet, de la mise en place des locaux internes et de la commercialisation.

Sur le plan de la hausse des prix, il a affirmé que son département multiplie les efforts pour les maîtriser, et ce, en collaboration avec les gouverneurs. A cet égard, les ministères du Commerce et des Finances intensifient les opérations de contrôle économique des prix. M. Béhi a déclaré que le ministère a effectué de nombreuses opérations à travers 700 agents de contrôle. N'empêche qu'il faut, selon ses dires, multiplier les efforts, notamment avec le ministère de l'Intérieur.

De leur côté, les autorités douanières se chargent de la lutte contre la contrebande alors que le ministère des Affaires locales et de l'environnement s'occupe de lutter contre le commerce parallèle.

En ce qui concerne l'approvisionnement des marchés, il a précisé que son ministère est en mode de veille en coordination avec les ministères de l'Agriculture et de l'Industrie. Sachant que 99 % des légumes et des fruits consommés par les citoyens sont des produits 100% tunisiens.

S'agissant de la réforme du système des subventions, Omar Béhi a indiqué qu'elle ne peut être réalisable qu'en passant des subvention de produits aux subventions de ressources. Ajoutant que le gouvernement n'a pas l'intention de supprimer les subventions.

Source : L'économiste Maghrébin